



Créé par convention Algéro-Tunisienne du 03 Septembre 1981

## Concours de recrutement de la 44<sup>ème</sup> Promotion

Candidats algériens

13 Septembre 2025

Inscriptions : du 14 juin au 09 septembre 2025

L'Institut propose une formation de troisième cycle spécialisée en finances publiques d'une durée de deux (02) années.

A l'issue de leur formation, les diplômés de l'Institut sont affectés à leurs postes de travail en fonction des besoins exprimés par les services du Ministère des Finances.

### Conditions d'accès

#### 1) Diplôme :

Les diplômés de l'enseignement supérieur, (Master ou Ingénieur d'état) en sciences juridiques, économiques, financières, commerciales, gestion, les ingénieurs en économétrie, planification, statistiques, informatique, recherche opérationnelle..., et les titulaires de tout autre diplôme reconnu équivalent dans les mêmes filières, par la réglementation en vigueur, ayant une moyenne générale d'au moins 12/20 au cours du cursus universitaire (Bac + 5).

#### 2) Age :

Agés de 28 ans au plus à la date de clôture des inscriptions ou de 35 ans au plus à la même date pour les fonctionnaires relevant du Ministère des Finances, et qui présentent une autorisation préalable dûment validée, délivrée par l'administration compétente conformément à la réglementation édictée par la fonction publique en matière de formation.

### Modalités d'inscription

L'inscription au concours est effectuée exclusivement en ligne, via plateforme informatique de l'Institut « [www.iedf-dz.com/inscription](http://www.iedf-dz.com/inscription) » durant la période du **Samedi 14 juin au Mardi 09 septembre 2025**.

#### Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription sur plateforme comporte les pièces suivantes :

- Une copie du diplôme.
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- Les relevés des notes de toutes les années du cursus de formation
- Une (01) photo d'identité
- Le justificatif de paiement du mandat postal de 2600 DA au nom de l'IEDF, CCP - Alger 1694647 clé 35.
- Fiche de renseignements pédagogiques dûment remplie ... (à télécharger sur le site web de l'Institut).

### Modalités du concours

#### I - Epreuves d'admissibilité (écrites) : 13 septembre 2025

A l'Ecole Nationale des Impôts - Route de Bou-Ismaïl - Koléa Wilaya de Tipaza

**1) Epreuve n°1 : De 9 h 00 à 11 h 00, Culture générale.**

**2) Epreuve n°2 : De 11 h 15 à 12 h 45, au choix : Techniques quantitatives (Statistiques, Mathématiques financières, Recherche Opérationnelle...) ou Finances publiques.**

**3) Epreuve n°3 : De 13 h 45 à 15 h 15, au choix : Economie (Macro et/ou Micro) ou Droit (administratif et/ou commercial).**

\* Les épreuves écrites permettront de vérifier la capacité du candidat à maîtriser les instruments et concepts et à construire un raisonnement cohérent pour présenter des analyses en utilisant des outils adéquats.

\* Le candidat doit répondre obligatoirement à toutes les épreuves en langue française, à l'exception de l'épreuve de culture générale où le candidat traitera un sujet en langue française et un autre en langue arabe.

#### II - Epreuve d'admission (orale) : 11 octobre 2025

Les candidats admissibles (aux épreuves écrites) subiront une épreuve orale sous forme d'exposé devant un jury d'examen portant sur un sujet dans l'un des domaines économique, financier, juridique, social, ..., et devront, à cet effet, fournir les pièces suivantes (avant le début de l'épreuve) :

- Une lettre de motivation.
- Une copie du diplôme (plus diplôme original).
- Les relevés de notes de toutes les années du cursus (plus relevés de notes originaux).
- Un extrait d'acte de naissance
- Quatre (4) photos d'identité
- L'original du justificatif de paiement du mandat postal de 2600 DA.
- Une enveloppe timbrée format (22,9 x 32,4 cm) portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat.

#### Remarques importantes :

- ❖ Ne seront acceptées que les candidatures répondant strictement aux conditions énoncées. Toute inscription basée sur des informations erronées ou documents irréguliers, entraînera dès constatation, l'exclusion immédiate du concerné, ainsi que d'autres mesures à prendre, éventuellement, à son encontre.
- ❖ La liste des candidats convoqués aux épreuves écrites sera publiée sur le site web de l'Institut.
- ❖ La liste des candidats admissibles, sera publiée sur le site web de l'Institut.
- ❖ La liste des candidats définitivement admis sera publiée sur le site web de l'Institut et par voie d'affichage au niveau des sièges de l'Institut et du Ministère des Finances.
- ❖ L'Institut ne peut assurer ni l'hébergement ni la restauration durant le concours.

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS

Adresse : B.P. 100, Route de Bou-Ismaïl - Koléa Wilaya de Tipaza

☎ : 024 38 45 65 Fax : 024 38 45 66

Site Web: [www.iedf-dz.com](http://www.iedf-dz.com) E-Mail : [contact@iedf-dz.com](mailto:contact@iedf-dz.com)